



DOSSIER « CHEQUES VACANCES »

ANNEE 2025

(Concerne les familles ayant des enfants mineurs à charge et non imposables)

Identité du demandeur : Mme M.

Nom :

Prénom :

Situation de Famille : Célibataire Concubinage Marié(e)

Séparé(e) Veuf(ve)

Adresse :

77860 SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

Tél : / _____

Mail :

Nombre d'enfants mineurs fiscalement à charge : /____/

Nom et Prénom	Age et situation scolaire ou situation professionnelle

Documents à fournir pour constituer le dossier :

- ❖ Photocopie du livret de famille + carte d'identité du demandeur
 - ❖ Avis de non-imposition 2023 et 2024 :

Attention : Impôt sur les revenus soumis au barème de la ligne 14 doit être = 0 €

Montant net de votre imposition = 0 €

- ❖ Déclaration des revenus Année 2025 (si ce document est en votre possession)
 - ❖ Justificatifs de ressources (bulletins de paie, pôle emploi, R.S.A.)
 - ❖ Attestation des prestations familiales (C.A.F.)
 - ❖ Justificatif de domicile (de moins de 3 mois)

ATTENTION – ATTENTION

Dossier complet à retourner ou à remettre en Mairie au plus tard le 17 mai 2025.

COMMENTAIRES

Préciser votre projet de vacances : moyen de déplacement, région, type d'hébergement, durée, activités, etc.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) en ma qualité de demandeur au bénéfice de l'aide communale « Chèques Vacances », atteste sur l'honneur, l'exactitude des renseignements indiqués sur la présente.

Merci d'indiquer si d'autres demandes de chèques vacances ont déjà été faites.

- auprès de mon employeur, si oui combien€
 - auprès de la CAF, si oui combien€

Le CCAS se réserve le droit de consulter les différents services.

Fait pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait le :

Signature :

Signature :

DECISION DU CCAS

- ***Accord :*** *Montant :* _____ ***Euros***
- ***Refus :*** *Motifs :* _____
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

Date de la décision : _____

Signature :

